https://www.assemblee-nationale.fr/dvn/15/guestions/OANR5I 150F44538



## 15ème legislature

Question N°: 44538	De <b>M. Frédéric Petit</b> ( Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés - Français établis hors de France )				Question écrite
Ministère interrogé > Tourisme, Français de l'étranger, francophonie et PME			Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères		
Rubrique >élections et référendums		Tête d'analyse >Français de l'étranger - élections - bureaux de vote - consulat - ambassade		Analyse > Français de l'étranger - élections - bureaux de vote - consulat - ambassade.	
Question publiée au JO le : 01/03/2022 Date de changement d'attribution : 07/06/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)					

## Texte de la question

M. Frédéric Petit appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie, et auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des PME, sur l'organisation des élections à venir pour les Français de l'étranger dans le contexte de la crise sanitaire. Des dernières élections nationales de 2017, beaucoup des concitoyens gardent malheureusement le souvenir, à certains bureaux de vote, d'expériences incommodes pour ce moment si fondamental qu'est le vote. Dans certains bureaux de vote, les citoyens ont parfois dû attendre plusieurs heures pour pouvoir voter et effectuer leur devoir civique. Le facteur covid-19 (et toutes les mesures et gestes barrières qui l'accompagnent) s'ajoutant, M. le député partage l'appréhension de certains citoyens, que les difficultés d'organisation constatées lors des élections de 2017 soient décuplées. Les temps d'attente pour voter en seraient malheureusement augmentés. Certains électeurs et électrices, par peur d'attraper le covid-19 ou crainte de devoir attendre plusieurs heures, pourraient ainsi renoncer à se déplacer pour aller voter. M. le député souhaite donc savoir quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour permettre aux concitoyens à l'étranger d'exercer leur droit de vote dans de bonnes conditions. Il souhaite en outre savoir comment les mesures mises en place seront communiquées à la population française à l'étranger.